Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 373
Dossier : 190916

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à diverses associations à caractère social et culturel. Avenants - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 373
Dossier : 190916

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Attribution de subventions à diverses associations à caractère social et culturel. Avenants - Approbation.

□ Rappel et Références :
Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité que soit affirmé le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ Motivation et Opportunité :
Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ Contenu :
1 - Aide aux projets :

Nom	Objet de la demande	Subventions 2019 proposées
Les amis de la salle Jeanne d'Arc	Soutien au projet associatif	17 875,00 €
Croque Loisirs	Embellissement des locaux	6 000,00 €
Amicale Laïque de Terrenoire	Embellissement des locaux - Boulodrome	7 000,00 €
MJC Tilleuls	Poste animateur	33 000,00 €
	Soutien au projet associatif	35 000,00 €
Amicale Laïque Tardy	Embellissement des locaux - Cercle	3 000,00 €
Ligue de l'enseignement	Embellissement des locaux - projet ECLAIRE	50 000,00 €
Association familiale protestante	Epicerie solidaire	3 000,00 €
Association familiale laïque Montplaisir	60 ans	1 500,00 €
Comité Miss Loire Forez	Défilé 2019	1 000,00 €
	Projet anniversaire	500,00 €
Amicale Laïque Cret de Roc	La cale	5 200,00 €
Amicale Laïque de Villeboeuf	Sécurisation des locaux	3 100,00 €
Amicale Laïque Michelet	Soutien sortie jeunes	440,00 €
	Soutien exceptionnel	20 000,00 €
Union Fédérale des Associations Laïques de Saint-Etienne (UFALS)	Parc de Solaure - Toilettes sèches du centre aéré	4 300,00 €
Numidya	Biennale Amazique	1 000,00 €
Eco Femina	Clap'in Sainté	500,00 €
Centre de loisirs des jeunes de Saint-Etienne	Mobilité durable	1 850,00 €
Ligue d'improvisation stéphanoise	Anniversaire de l'institut des	850,00 €

amateur (LISA)	cadres de santé	
TOTAL		**195 115,00 €**

2 - Ville Vie Vacances :

Nom	Subventions 2019 proposées
Amicale Laïque Beaubrun	3 000,00 €
FJEP Métare	5 000,00 €
TOTAL	**8 000,00 €**

3 - Logement des Amicales :

Nom	Subventions 2019 proposées
Amicale Laïque Chale Bergson Carnot	1 893,60 €
Amicale Laïque Dormand	1 350,00 €
FJEP La Métare	1 800,00 €
Amicale Laïque de Monthieu	1 350,00 €
Association Familiale Laïque de Solaure - Jomayère	6 600,00 €
Amicale Laïque du Soleil	1 800,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	1 800,00 €
Amicale Laïque de Terrenoire	3 726,00 €
Amicale Laïque de Villeboeuf	1 800,00 €
UFALS - Parc de Solaure Centre Aéré	1 800,00 €
TOTAL	**23 919.60 €**

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

- Coût total investissement TTC : dont TVA :
- Coût total annuel fonctionnement TTC : 227.034,60 € dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	227.034.60 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :
Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 227.034,60 €,
- approuver la convention financière avec l'Amicale Laïque de Terrenoire,
- approuver les avenants suivants :
. avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'association Les Amis de la Salle Jeanne d'Arc,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec la MJC des Tilleuls,

. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Cret de Roc,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Tardy,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Michelet,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Beaubrun,
. avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de la Métare,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec l'Amicale Laïque de la Terrasse,
. avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec l'Amicale Laïque de Chale Bergson Carnot,
. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec la Ligue de l'Enseignement,
. avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 3 juin 2019 avec l'UFALS,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention et ces avenants dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 chapitre 65 article 6574
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjointe déléguée** **Fabienne PERRIN**